



## Crédits de prime pour les garanties collectives

### 1. Comment appliquerez-vous les crédits de prime?

Nous appliquerons les crédits de prime pour le mois d'avril 2020 en seul versement, sur votre facture de juin 2020. Nous appliquerons les crédits de prime pour le mois de mai 2020 en seul versement, sur votre facture de juillet. Les crédits paraîtront au sommaire de chaque facture.

### 2. Appliquerez-vous les crédits de prime par emplacement?

Oui. Vous verrez les crédits par emplacement sur votre facture.

### 3. Les crédits de prime incluront-ils les taxes?

Oui. Les crédits incluront les taxes.

### 4. Les déductions pour les primes des participants sont-elles touchées?

Comme les taux et les primes restent inchangés, les déductions pour les primes des participants ne sont pas touchées. Vous pouvez décider d'affecter les crédits aux participants dans votre système de paie.

### 5. Ces crédits auront-ils une incidence sur les avantages imposables?

Cela dépend si vous choisissez ou non de partager les crédits avec les participants de votre régime. Consultez un conseiller fiscal avant de prendre une décision.

### 6. Quel est le pourcentage exact du crédit de prime pour la garantie Frais médicaux?

Le crédit correspond à 8,5 % de la prime de la garantie Frais médicaux.

### 7. La Sun Life offrira-t-elle des crédits de prime pour les prochains mois?

Pour l'instant, nous accordons une réduction pour les mois d'avril et de mai. Nous réévaluerons la situation tous les mois.

### 8. Quel est le processus pour les Clients des régimes autogérés?

Si votre régime est autogéré, vous pouvez utiliser votre relevé de primes d'avril pour calculer le crédit de primes. Voici la marche à suivre :

1. utiliser les primes des garanties Frais médicaux et Frais dentaires, avant tout rajustement rétroactif, mais après les taxes,
2. multiplier la prime de la garantie Frais dentaires d'avril (taxes comprises) par 50 % et la prime de la garantie Frais médicaux (taxes comprises) par 8,5 %, puis additionner les résultats.
3. retrancher le crédit d'avril (calculé à l'étape 2) du total de la prime mensuelle facturée pour juin, et

# FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)



4. ventiler les résultats par garantie et la taxe de vente provinciale par contrat et par emplacement sur votre relevé.

Vous trouverez [ici](#) un exemple du relevé.

Le même processus s'applique au relevé de primes de mai et au total de la prime mensuelle facturée pour juillet.

## **9. Si mon régime prend fin, les crédits de prime seront-ils appliqués?**

Si votre régime collectif était en vigueur pendant le mois d'avril, nous appliquerons les crédits de prime sur votre dernière facture. Le même processus s'applique si votre régime collectif était en vigueur pendant le mois de mai.

### **Des questions?**

Si vous avez des questions sur les crédits de prime, communiquez avec votre représentant aux Garanties collectives de la Sun Life.